

A Montreuil, le 21 septembre 2011



La mise en place de l'auto-entrepreneur : Bilan au 31 août 2011

Au 31 août 2011, la branche Recouvrement dénombre 738 400 comptes auto-entrepreneurs administrativement actifs (tableau 1 et encadré 1).

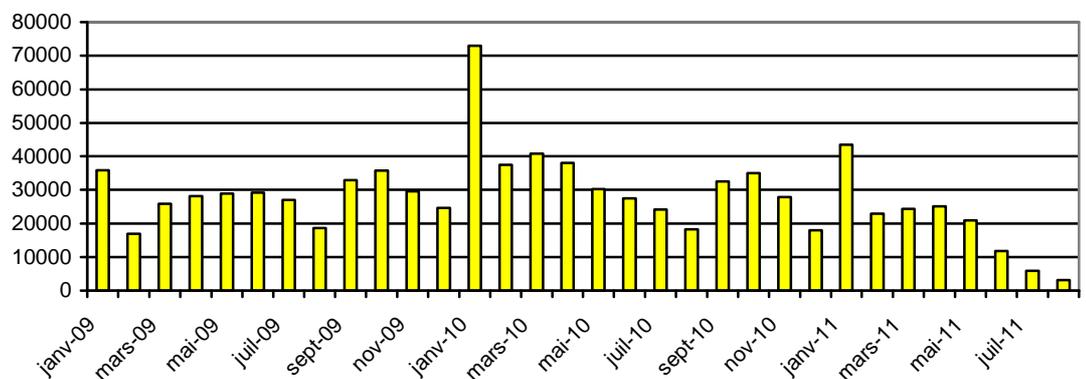
Avec 58 000 affiliations, le second trimestre 2011 semble marquer un ralentissement du nombre des immatriculations d'auto-entrepreneurs. Les révisions attendues devraient permettre de modérer ce ralentissement. Le premier trimestre 2011 avait été très dynamique, sans atteindre cependant le rythme soutenu du 1^{er} trimestre 2010, qui s'expliquait par l'ouverture du dispositif à de nouvelles populations à partir du 1^{er} janvier 2010.

Au deuxième trimestre 2011, on dénombre près de 19 200 radiations. Celles-ci correspondent soit à des cessations d'activité, soit à des transitions vers le régime des travailleurs indépendants. Leur nombre semble ralentir depuis le début de l'année (graphique 2), exception faite du mois de mars 2011, qui a connu une forte hausse des radiations. Cette dernière pourrait être liée à la mise en place au 1^{er} janvier 2011 de l'obligation, pour tout auto-entrepreneur, de procéder à la déclaration de son chiffre d'affaires quel que soit le montant, qui a pu conduire les auto-entrepreneurs inactifs à profiter de la première échéance trimestrielle de l'année pour déclarer leur cessation d'activité.

Tableau 1 : Immatriculations, radiations et nombre de comptes actifs par trimestre à fin août 2011

	Cotisants affiliés durant la période	Cotisants radiés durant la période	Total des comptes actifs en fin de période
1 ^{er} trimestre 2009	78.614	502	78.112
2 ^{eme} trimestre 2009	86.155	1.982	162.285
3 ^{eme} trimestre 2009	78.560	4.975	235.870
4 ^{eme} trimestre 2009	89.843	11.848	313.865
1 ^{er} trimestre 2010	151.176	10.742	454.299
2 ^{eme} trimestre 2010	95.612	13.265	536.646
3 ^{eme} trimestre 2010	74.845	16.879	594.612
4 ^{eme} trimestre 2010	80.787	40.576	634.823
1 ^{er} trimestre 2011	90.660	29.531	695.952
2 ^{eme} trimestre 2011	57.797	19.157	734.592
<i>Juillet et août 2011</i>	9.093	5.334	738.351

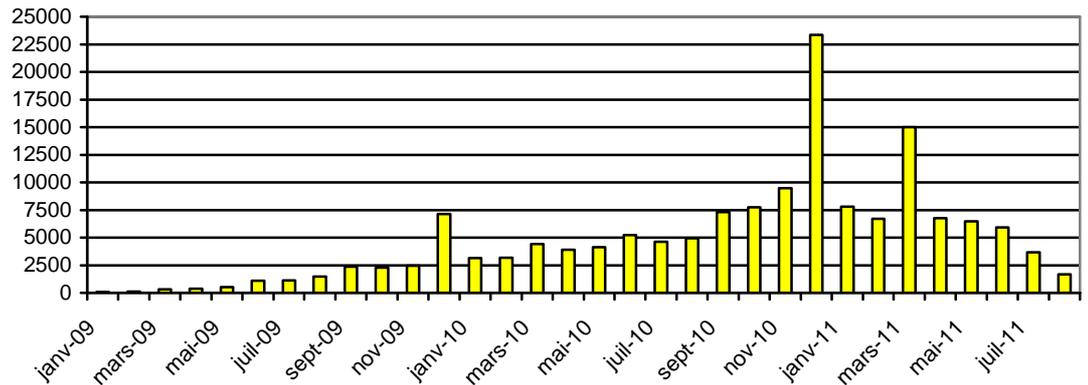
Graphique 1 Flux mensuel d'immatriculations



Contact presse :
Benjamin Ferras
Tél. : 01 77 93 64 93
Email : contact@acoss.fr



Graphique 2 : Flux mensuel de radiations



Les radiations des auto-entrepreneurs survenues plus de trois mois après le début d'activité pour raison de sortie du régime ou dépassement de seuil prennent effet au 31 décembre de l'année, ce qui explique le nombre élevé de radiations constatées en décembre 2009 et décembre 2010 (cf. annexe 5).

Le dispositif prévoit un report de déclaration et de paiement au-delà des 90 jours qui suivent la création de l'entreprise. Ainsi, les auto-entrepreneurs créateurs, inscrits postérieurement au 31 mars 2011, effectueront en principe leur première déclaration de chiffre d'affaires à l'occasion de l'échéance du 31 octobre 2011, et non de celle du 31 juillet. Aussi, **l'échéance du 31 juillet 2011 ne concerne-t-elle potentiellement que 692 000 auto-entrepreneurs**, à savoir :

- les cotisants immatriculés en 2009 et en 2010, qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre du 2^{ème} trimestre 2011 ;
- les cotisants immatriculés au 1^{er} trimestre 2011 qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre du 1^{er} trimestre 2011 et du 2^{ème} trimestre 2011.

Actuellement, à peu près 277 000 de ces auto-entrepreneurs ont déclaré avoir généré un chiffre d'affaires positif au titre du 2^{ème} trimestre 2011, après 287 600 à l'échéance précédente (tableau 2). Toutefois, ce recensement effectué par le réseau des Urssaf donne lieu à des révisions à la hausse lors de chaque communiqué de presse pour tenir compte des déclarations retardataires parvenues dans l'intervalle (cf. encadré 2).

Le chiffre d'affaires déclaré à ce jour par les auto-entrepreneurs est de 1 milliard d'euros pour l'année 2009, de 3,2 milliards en 2010 et d'environ 2 milliards au titre des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2011 (tableau 2). Compte tenu du caractère provisoire des derniers chiffres, **ces résultats ne sont pas directement comparables : les données relatives à 2011 ont vocation, comme précédemment, à être révisées à la hausse (cf. encadré 2).** Toutefois, en raison de la mise en place de l'obligation, pour tout auto-entrepreneur, de déclarer, à chaque échéance (mensuelle ou trimestrielle), à compter du 1^{er} janvier 2011, quel que soit le montant de chiffre d'affaires réalisé, les révisions attendues devraient être plus faibles que celles des trimestres précédents.



Tableau 2 : Nombre de déclarants et montants de chiffre d'affaires déclaré par trimestre à fin août 2011

	Cotisants pouvant faire une déclaration (*)	Cotisants ayant effectivement fait une déclaration (*)	Chiffre d'affaires déclaré (en millions d'euros)
1 ^{er} trimestre 2009	27.018	18.004	70,8
2 ^{ème} trimestre 2009	88.985	50.785	195,9
3 ^{ème} trimestre 2009	177.619	92.532	327,2
4 ^{ème} trimestre 2009	258.463	127.175	426,6
1 ^{er} trimestre 2010	375.740	184.875	574,7
2 ^{ème} trimestre 2010	474.724	228.420	788,9
3 ^{ème} trimestre 2010	548.004	250.248	863,8
4 ^{ème} trimestre 2010	607.388	268.857	955,2
1 ^{er} trimestre 2011	653.633	287.613	963,2
2 ^{ème} trimestre 2011(**)	692.117	277.007	1027,6

(*) Seuls les auto-entrepreneurs ayant un chiffre d'affaires étaient tenus de produire une déclaration aux Urssaf au titre des échéances de 2009 et 2010. Toutefois, certains auto-entrepreneurs déposaient une déclaration présentant un chiffre d'affaires nul. Ces déclarations ne sont pas intégrées dans les données présentées. A l'inverse, certains nouveaux auto-entrepreneurs n'utilisent pas le report initial de déclaration de 90 jours et effectuent leur déclaration « par avance » et sont intégrés dans ce dénombrement. Enfin, les auto-entrepreneurs anciennement travailleurs indépendants « classiques » ne bénéficient pas de ce report initial. A compter du 1^{er} janvier 2011, tout auto-entrepreneur est soumis à l'obligation de déclarer, quelque soit le montant de chiffre d'affaires réalisé.

(**) Ces données n'intègrent pas les éventuels retards qui donnent lieu à des révisions. Cf. page 4.

Sur l'ensemble de l'année 2009, 162 100 auto-entrepreneurs ont déclaré au moins une fois un chiffre d'affaires positif, pour 1 milliard d'euros de chiffres d'affaires enregistrés par le réseau des URSSAF, soit un chiffre d'affaire annuel moyen de 6 294 € (cf. annexe 1).

Au titre de 2010, 383 000 auto-entrepreneurs ont effectué au moins une déclaration de chiffre d'affaires positif, pour 3,2 milliards d'euros de chiffres d'affaires, soit un montant moyen de 8 310 €.

Les analyses du dispositif seront poursuivies au cours des prochains mois, notamment à la suite de l'échéance du 31 octobre 2011 relative aux déclarations au titre des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2011 pour les créateurs du 2^{ème} trimestre 2011, et au titre du 3^{ème} trimestre 2011 pour ceux ayant commencé leur activité avant le 1^{er} avril 2011, qui devrait donner lieu à une diffusion fin décembre 2011.

Encadré 1: Le dispositif auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Le réseau des Urssaf rend publiques les dernières données disponibles au 31 août 2011. Elles correspondent aux comptes auto-entrepreneurs créés en Urssaf au 31 août 2011 mais aussi aux échéances acquittées au titre des échéances de 2009, de 2010, du 30 avril 2011 et du 31 juillet 2011. Il n'est pas possible de rapprocher directement ces différentes données, compte tenu de la nature du dispositif (absence de simultanéité entre la création du compte, le développement d'une activité et par conséquent la déclaration de chiffres d'affaires et l'acquiescement des prélèvements correspondants).

Ce nouveau régime permet aux auto-entrepreneurs de :

- s'affranchir de certaines obligations des professions indépendantes,
- bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- ne payer des cotisations que s'ils ont réalisé un chiffre d'affaires,
- bénéficier du caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et d'impôt sur le revenu,
- bénéficier du régime sans limitation de durée, dès lors qu'ils réalisent un chiffre d'affaires inférieur aux seuils du régime micro fiscal (au titre de 2009 : 80 000 € pour une activité d'achat/revente ; 32 000 € pour une activité de prestations ou de service, et respectivement, au titre de 2010 : 80 300 € et 32 100 € et au titre de 2011 : 81 500 € et 32 600 €). Concernant les seuils TVA, ils sont de 88 000 € pour les activités d'achat-vente et de 34 000 € pour les activités de prestation de services (respectivement 88 300 € et 34 100 € en 2010 et 89 600 € et 34 600 € en 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2011, tout auto-entrepreneur est soumis à l'obligation de déclarer son chiffre d'affaires à chaque échéance, quel que soit le montant, même s'il est nul. Il est en outre redevable depuis cette date de la contribution à la formation professionnelle.

Les Urssaf enregistrent les déclarations et paiements pour le compte de tous les organismes sociaux, ainsi que pour les services fiscaux, si le cotisant choisit cette option. Le réseau des Urssaf est très fortement mobilisé dans le cadre de la conduite de cette réforme. Il s'investit très fortement pour permettre le respect des délais et échéances posés par les textes et les pouvoirs publics.

Encadré 2: les révisions des données sur les auto-entrepreneurs

Les données démographiques relatives au nombre d'auto-entrepreneurs présentées dans ce communiqué sont les dernières données disponibles à ce jour. Les légères révisions sont essentiellement liées aux délais de traitement des procédures d'affiliations.

Les données sur l'activité (chiffre d'affaires) ont été corrigées en intégrant les déclarations effectuées postérieurement à l'échéance. L'ampleur de ces révisions est importante sur le dernier trimestre et faible sur les trimestres précédents. **Ainsi, le chiffre d'affaires relatif au 1^{er} trimestre 2011** déclaré aux Urssaf a d'abord été mesuré à 784,8 M€ mi mai 2011 et **est à ce jour révisé à la hausse de près de 178,4 M€, soit + 22,7 %.** Malgré l'obligation de déclarer à compter du 1^{er} janvier 2011, quel que soit le montant du chiffre d'affaires, la révision du 1^{er} trimestre 2011 est très forte.

D'autres révisions à la hausse interviendront lors des prochains trimestres mais seront de plus faible ampleur si l'obligation de déclarer est respectée.

	Chiffre d'affaires relatif au 1 ^{er} trimestre 2011 (en millions)	Comptes pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois)	Comptes ayant effectivement fait une déclaration
Communiqué de presse:			
du 24 mai 2011	784,8	635 500	227 500
Du 21 septembre 2011	963,2	653 600	287 600

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2011 est donc encore sous-évalué. Il n'intègre notamment pas les déclarations qui seront produites lors de l'échéance du 31 octobre 2011 relatives aux créateurs du 1^{er} trimestre 2011, qui ont bénéficié du report de 90 jours. Le recul sur les données (deux mois dans ce communiqué de presse contre un mois sur les précédents communiqués) ainsi que la mise en place de l'obligation de déclarer devrait limiter l'ampleur des révisions.

Annexe 1 : Synthèse par département

Départements	Total des comptes actifs à fin août 2011	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffre d'affaires moyen en 2009	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2010	Chiffre d'affaires moyen en 2010
01_Ain	6.259	1.376	6.133	3.457	8.173
02_Aisne	4.237	921	6.082	2.165	8.356
03_Allier	3.139	825	5.773	1.830	7.197
04_Alpes-de-Haute-Provence	2.426	652	5.832	1.314	8.256
05_Hautes-Alpes	2.011	490	5.891	1.073	7.650
06_Alpes-Maritimes	24.753	5.008	6.905	12.455	9.358
07_Ardèche	3.868	986	6.871	2.336	8.418
08_Ardenne	2.472	499	5.104	1.330	6.503
09_Ariège	2.287	539	6.177	1.275	8.002
10_Aube	2.852	705	5.745	1.633	7.691
11_Aude	5.609	1.371	6.039	2.996	7.892
12_Aveyron	2.628	678	7.004	1.535	8.583
13_Bouches-du-Rhône	30.281	5.640	6.233	14.548	8.256
14_Calvados	7.451	1.701	6.767	3.947	8.473
15_Cantal	1.130	330	6.076	655	7.864
16_Charente	4.008	1.114	5.335	2.327	7.045
17_Charente-Maritime	7.632	1.923	6.412	4.357	8.211
18_Cher	2.825	625	5.311	1.512	6.785
19_Corrèze	2.332	639	6.670	1.416	8.238
21_Côte-d'Or	5.529	1.413	5.058	3.246	7.216
22_Côtes-d'Armor	5.270	1.412	7.022	2.976	8.552
23_Creuse	1.185	336	6.893	696	7.781
24_Dordogne	5.808	1.741	6.550	3.511	8.115
25_Doubs	4.927	1.100	6.082	2.915	7.998
26_Drôme	6.699	1.610	6.141	3.783	7.933
27_Eure	5.808	1.254	6.028	3.010	8.196
28_Eure-et-Loir	3.784	665	6.389	1.681	8.369
29_Finistère	7.415	1.881	6.303	4.356	8.198
2A_Corse-du-Sud	2.831	518	9.530	1.318	10.636
2B_Haute-Corse	2.827	509	8.280	1.397	10.062
30_Gard	10.763	2.507	6.299	5.864	8.081
31_Haute-Garonne	17.699	3.593	5.891	9.032	7.805
32_Gers	2.510	681	5.992	1.496	7.885
33_Gironde	20.975	4.724	6.105	10.945	8.351
34_Hérault	19.526	4.194	6.577	9.720	8.193
35_Ille-et-Vilaine	8.866	2.192	6.049	5.146	8.272
36_Indre	1.770	475	5.762	1.033	7.091
37_Indre-et-Loire	5.966	1.577	6.152	3.436	7.921
38_Isère	14.023	2.861	5.996	7.357	8.106
39_Jura	2.668	720	6.001	1.573	8.186
40_Landes	4.820	1.298	6.837	2.857	8.361
41_Loir-et-Cher	2.761	658	6.070	1.533	8.119
42_Loire	6.760	1.316	6.294	3.697	8.004
43_Haute-Loire	1.805	509	7.543	1.135	9.145
44_Loire-Atlantique	13.395	3.163	6.101	7.314	8.099
45_Loiret	6.689	1.412	5.512	3.436	7.298
46_Lot	2.299	562	6.366	1.344	7.851
47_Lot-et-Garonne	3.737	869	6.854	2.123	7.921
48_Lozère	761	222	6.800	458	8.095
49_Maine-et-Loire	6.175	1.570	5.834	3.410	7.807
50_Manche	3.823	1.085	6.781	2.316	8.645

Départements	Total des comptes actifs à la fin août 2011	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffre d'affaires moyen en 2009	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2010	Chiffre d'affaires moyen en 2010
51_Marne	5.118	1.129	6.059	2.690	7.564
52_Haute-Marne	1.417	362	5.562	831	7.888
53_Mayenne	2.004	561	5.903	1.182	7.613
54_Meurthe-et-Moselle	6.429	1.505	5.680	3.539	7.764
55_Meuse	1.699	372	5.315	950	7.010
56_Morbihan	7.133	1.806	6.801	3.796	8.637
57_Moselle	9.598	2.058	6.422	4.833	7.749
58_Nièvre	1.942	513	5.935	1.095	8.388
59_Nord	21.078	4.113	5.737	10.003	7.703
60_Oise	7.503	1.497	6.197	3.428	8.578
61_Orne	2.281	600	6.489	1.293	7.940
62_Pas-de-Calais	11.678	2.672	5.826	6.290	7.706
63_Puy-de-Dôme	6.321	1.580	6.221	3.602	7.992
64_Pyrénées-Atlantiques	7.611	1.922	5.895	4.334	7.713
65_Hautes-Pyrénées	2.815	649	6.130	1.608	7.748
66_Pyrénées-Orientales	8.244	1.907	6.324	4.112	7.888
67_Bas-Rhin	11.740	2.566	6.310	6.405	8.219
68_Haut-Rhin	7.474	1.512	5.811	3.793	7.845
69_Rhône	22.446	4.743	5.612	11.363	7.993
70_Haute-Saône	2.349	537	5.880	1.458	7.028
71_Saône-et-Loire	4.865	1.233	6.515	2.737	8.374
72_Sarthe	4.405	991	5.844	2.401	8.183
73_Savoie	5.499	1.279	5.716	3.087	8.184
74_Haute-Savoie	9.755	2.228	6.603	5.342	8.457
75_Paris	46.666	10.066	7.056	24.154	9.511
76_Seine-Maritime	9.271	1.971	5.396	4.964	7.839
77_Seine-et-Marne	15.540	2.975	6.258	7.476	8.682
78_Yvelines	15.750	3.664	6.897	8.497	9.076
79_Deux-Sèvres	2.937	750	5.752	1.733	7.114
80_Somme	3.830	831	5.254	2.058	7.748
81_Tarn	4.333	1.126	6.331	2.525	8.542
82_Tarn-et-Garonne	3.335	729	5.492	1.734	7.736
83_Var	18.704	4.138	6.414	9.714	8.883
84_Vaucluse	9.807	2.291	6.684	5.302	8.202
85_Vendée	5.484	1.478	6.044	3.263	8.001
86_Vienne	4.175	1.185	5.341	2.439	7.101
87_Haute-Vienne	3.369	862	5.441	1.870	6.728
88_Vosges	3.657	790	6.110	2.048	7.306
89_Yonne	3.357	804	6.372	1.886	8.037
90_Territoire de Belfort	1.101	250	4.981	604	7.152
91_Essonne	13.038	2.587	6.355	6.519	8.427
92_Hauts-de-Seine	21.379	4.529	7.047	10.507	9.432
93_Seine-Saint-Denis	15.385	2.535	6.895	6.125	8.958
94_Val-de-Marne	15.706	3.207	6.495	7.591	9.082
95_Val-d'Oise	11.306	2.238	6.643	5.508	8.890
9A_Guadeloupe	3.080	71	3.475	12	3.410
9B_Martinique	3.255	12	3.008	2	6.266
9C_Guyane	1.079	1	7.080	0	0
9D_Réunion	3.329	56	3.070	26	8.258
Total France entière	738.351	162.130	6.294	383.004	8.310

Annexe 2 : Synthèse par activité

	Total des comptes actifs à fin août 2011	Chiffres d'affaires en 2009	Chiffres d'affaires en 2010
AZ Agriculture, sylviculture et pêche	1.475	2,2	6,0
01 Culture et production animale, chasse et services annexes	889	1,2	3,6
02 Sylviculture et exploitation forestière	577	1,0	2,3
03 Pêche et aquaculture	9	0,0	0,1
BZ Industries extractives	29	0,1	0,1
07 Extraction de minerais métalliques	3	0,0	0,0
08 autres industries extractives	20	0,1	0,1
09 Services de soutien aux industries extractives	6	0,0	0,0
CA Industries agro-alimentaires	2.868	5,9	15,7
10 Industries alimentaires	2.693	5,5	14,7
11 Fabrication de boissons	175	0,4	1,0
CB Habillement, textile et cuir	6.811	8,2	22,9
13 Fabrication de textiles	1.484	2,0	5,1
14 Industrie de l'habillement	4.645	4,8	14,6
15 Industrie du cuir et de la chaussure	682	1,4	3,2
CC Bois et papier	5.494	8,4	22,0
16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabric	1.869	3,6	7,8
17 Industrie du papier et du carton	263	0,2	0,5
18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements	3.362	4,6	13,7
CE Industrie chimique	153	0,2	0,6
20 Industrie chimique	153	0,2	0,6
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	2.366	5,0	13,0
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	137	0,3	0,8
23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	2.229	4,7	12,1
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1.638	3,0	9,3
24 Métallurgie	136	0,2	0,7
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1.502	2,8	8,6
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	250	0,7	1,8
26 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	250	0,7	1,8
CJ Fabrication d'équipements électriques	200	0,5	1,1
27 Fabrication d'équipements électriques	200	0,5	1,1
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	153	0,3	1,0
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	153	0,3	1,0
CL Fabrication de matériels de transport	208	0,4	1,1
29 Industrie automobile	100	0,3	0,6
30 Fabrication d'autres matériels de transport	108	0,1	0,5
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	15.038	25,1	69,3
31 Fabrication de meubles	3.055	7,7	20,1
32 autres industries manufacturières	8.319	11,6	29,5
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	3.664	5,7	19,7
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	171	0,2	0,4
35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	171	0,2	0,4
EZ Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.705	2,7	11,6
36 Captage, traitement et distribution d'eau	16	0,0	0,1
37 Collecte et traitement des eaux usées	59	0,0	0,3
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	2.614	2,6	11,1
39 Dépollution et autres services de gestion des déchets	16	0,0	0,1

	Total des comptes actifs à fin août 2011	Chiffres d'affaires en 2009	Chiffres d'affaires en 2010
FZ Construction	104.324	138,6	512,9
41 Construction de bâtiments	2.916	3,7	12,4
42 Génie civil	189	0,3	1,0
43 Travaux de construction spécialisés	101.219	134,7	499,5
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	160.726	249,7	665,0
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	14.586	17,3	64,1
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	18.401	26,7	82,1
47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	127.739	205,7	518,7
HZ Transports et entreposage	4.927	4,4	14,7
49 Transports terrestres et transport par conduites	3.005	2,6	9,0
50 Transports par eau	57	0,0	0,1
51 Transports aériens	129	0,2	0,5
52 Entreposage et services auxiliaires des transports	974	1,0	3,3
53 Activités de poste et de courrier	762	0,5	1,7
IZ Hébergement et restauration	20.045	65,2	146,3
55 Hébergement	3.405	19,1	34,8
56 Restauration	16.640	46,0	111,5
JA Edition et audiovisuel	6.888	7,4	21,5
58 Édition	1.478	2,2	6,2
59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement	5.347	5,1	15,1
60 Programmation et diffusion	63	0,1	0,2
JB Télécommunications	439	0,5	1,2
61 Télécommunications	439	0,5	1,2
JC Activités informatiques	32.690	39,4	128,1
62 Programmation, conseil et autres activités informatiques	30.633	36,5	120,0
63 Services d'information	2.057	2,9	8,1
KZ Activités financières et d'assurance	3.763	5,7	18,0
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	213	0,2	0,9
65 Assurance	68	0,1	0,4
66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3.482	5,4	16,6
LZ Activités immobilières	7.311	13,8	40,4
68 Activités immobilières	7.311	13,8	40,4
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	62.578	120,4	384,8
69 Activités juridiques et comptables	1.355	7,7	12,4
70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	48.002	89,2	286,6
71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	13.221	23,5	85,8
MB Recherche et développement	486	0,9	3,1
72 Recherche-développement scientifique	486	0,9	3,1
MC autres activités scientifiques et techniques	51.623	57,3	199,2
73 Publicité et études de marché	5.749	7,9	24,1
74 autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	45.827	49,3	175,0
75 Activités vétérinaires	47	0,1	0,1
NZ Activités de services administratifs et de soutien	49.762	55,3	179,6
77 Activités de location et location-bail	1.349	2,0	3,5
78 Activités liées à l'emploi	316	0,4	1,3
79 Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	1.655	1,7	6,4
80 Enquêtes et sécurité	1.814	1,9	6,2
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	17.070	16,2	55,8
82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	27.558	33,3	106,4
PZ Education	46.645	48,8	197,0
85 Enseignement	46.645	48,8	197,0
	Total des	Chiffres	Chiffres

	comptes actifs à fin août 2011	d'affaires en 2009 (en millions)	d'affaires en 2010 (en millions)
QA Activités pour la santé humaine	17.175	14,1	62,8
86 Activités pour la santé humaine	17.175	14,1	62,8
QB Action sociale et hébergement médico-social	1.946	1,6	5,5
87 Hébergement médico-social et social	27	0,0	0,1
88 Action sociale sans hébergement	1.919	1,6	5,4
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	32.639	29,7	91,7
90 Activités créatives, artistiques et de spectacle	16.741	18,5	53,8
91 Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	160	0,3	0,9
92 Organisation de jeux de hasard et d'argent	127	0,1	0,3
93 Activités sportives, récréatives et de loisirs	15.611	10,9	36,8
SZ autres activités de services	94.041	103,2	331,0
94 Activités des organisations associatives	50	0,0	0,1
95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	22.321	23,0	76,7
96 autres services personnels	71.670	80,2	254,2
UZ Activités extra-territoriales et activités non classées	784	1,6	4,0
00 Inconnu	784	1,6	4,0
Total	738.351	1020,5	3182,6

Annexe 3 : Répartition des auto-entrepreneurs en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2010

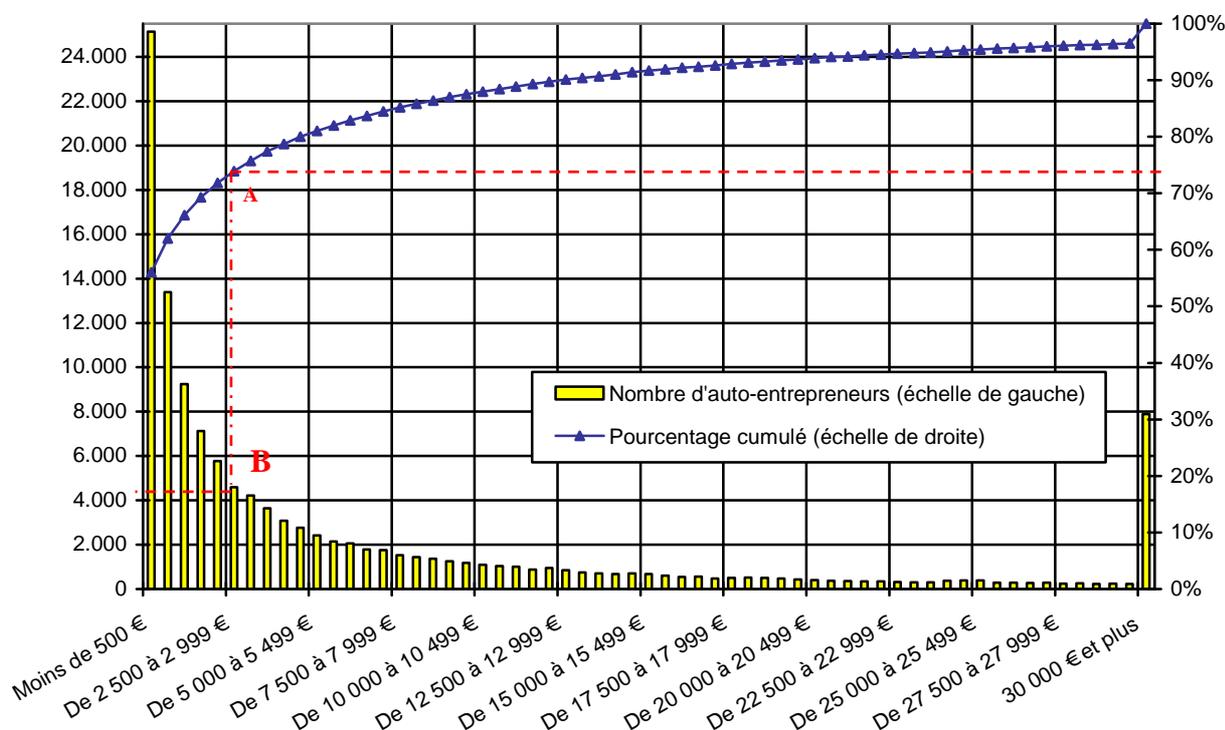
Les auto-entrepreneurs peuvent exercer trois types d'activité : des activités de vente, des activités de prestation et des activités relevant des régimes de bénéfices non commerciaux comprises principalement dans le champ des professions libérales. Certains auto-entrepreneurs exercent simultanément deux de ces trois activités.

En 2010 et pour ces trois différents types d'activité, moins de 50 % des auto-entrepreneurs parmi ceux pouvant déclarer un chiffre d'affaires ont un chiffre d'affaires annuel nul, et parmi les déclarants, un peu plus de 11 % ont déclaré un chiffre d'affaires annuel positif inférieur à 1 000 €. Environ 3 800 auto-entrepreneurs dépasseraient le seuil de chiffres d'affaires annuel micro-social autorisé pour bénéficier de ce régime. Parmi ces derniers, près de 58 % dépasseraient le seuil de chiffres d'affaire annuel TVA autorisé.

Le dépassement du seuil micro-social deux années consécutivement conduit à une sortie du régime auto-entrepreneur au 31 décembre de cette deuxième année, alors que le dépassement du seuil TVA implique une sortie du régime au 31 décembre de l'année de dépassement et le non bénéfice du régime d'imposition micro-fiscal pour cette année de dépassement.

Le chiffre d'affaires annuel moyen des auto-entrepreneurs ayant déclaré un chiffre d'affaire positif est de 8 310 €. Il est plus élevé dans les activités de ventes (7 781 €) que dans les activités de prestations (6 814 €) et que dans celles relevant des régimes de bénéfices non commerciaux (7 430 €). Ceci s'explique en partie par une plus grande proportion d'auto-entrepreneurs dégagant un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 € dans les activités de ventes, ce qui est cohérent avec un seuil micro-fiscal maximal de 80 300€.

Graphique 3 (*) : Répartition des **124 000 auto-entrepreneurs** (28,3 %**) exerçant une **activité de ventes** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2010

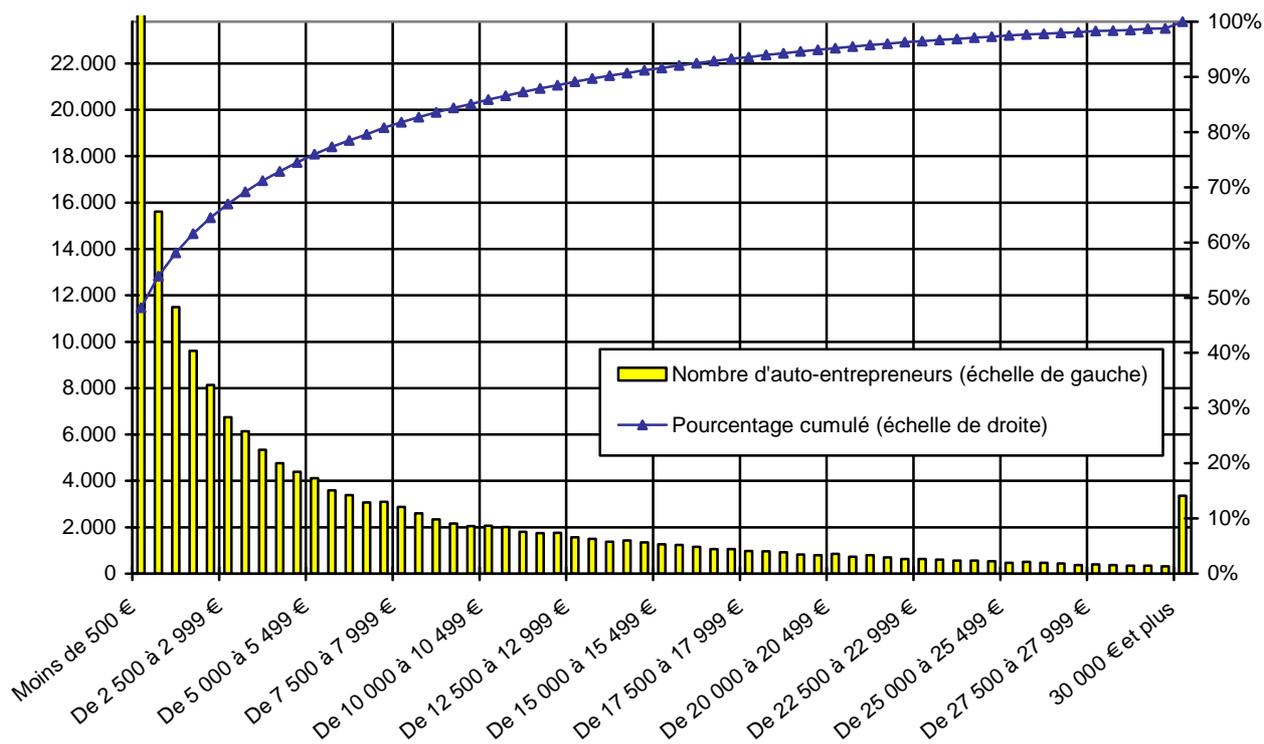


Lecture du graphique : au point A, environ 75% des auto-entrepreneurs ont un chiffre d'affaires inférieur à 3 000 €, dont ceux ayant un chiffre d'affaires nul. Et au point B, plus de 4 000 auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires entre 2 500 et 3 000 €.

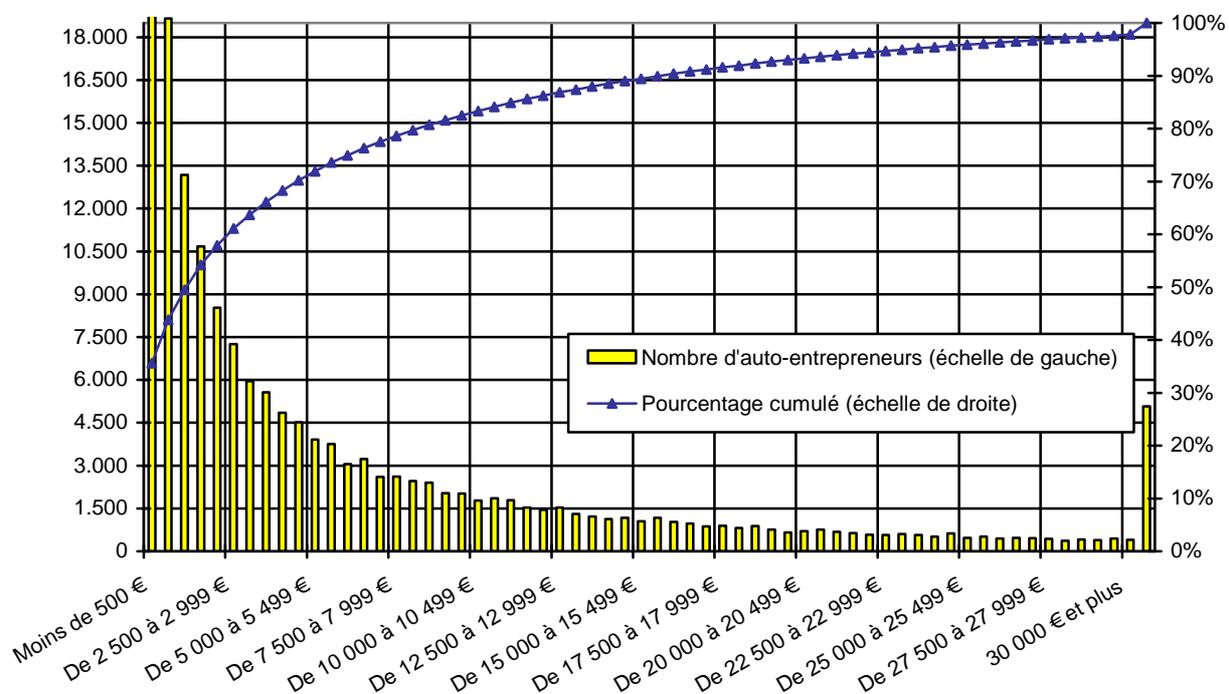
(*) Certains auto-entrepreneurs exercent plusieurs activités. Parmi les 383 000 auto-entrepreneurs ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2010, 54 900 auto-entrepreneurs exerçaient deux activités. Ainsi, on dénombre 437 900 déclarations annuelles positives distinctes par activité et par cotisant, au titre de 2010.

(**) Le pourcentage indique le nombre d'auto-entrepreneurs ayant déclaré un chiffre d'affaires positif dans cette activité parmi les 437 900 déclarations positives reçues.

Graphique 4 : Répartition des **166 700 auto-entrepreneurs** (38,1 %**) exerçant une **activité de prestations** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2010



Graphique 5 : Répartition des **147 300 auto-entrepreneurs** (33,6 %**) relevant des régimes des BNC exerçant une **activité du champ des professions libérales** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2010



Annexe 4 : Comparaison de la population des nouveaux auto-entrepreneurs à celle des nouveaux travailleurs indépendants

L'analyse qui suit compare la population des 738 400 auto-entrepreneurs à celle des 621 400 nouveaux travailleurs indépendants (hors auto-entrepreneurs) qui se sont immatriculés depuis le 1^{er} janvier 2009 et sont encore actifs à fin août 2011. Elle fait apparaître des différences assez marquées dans la structure des secteurs d'activité, de faibles différences dans la répartition par département, âge ou sexe (hommes-femmes).

La répartition géographique des auto-entrepreneurs est assez similaire à celles des autres nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs. **Les auto-entrepreneurs sont néanmoins un peu plus nombreux dans le nord-est, le sud-est de la France, l'île de France ainsi qu'en Corse**, alors que les travailleurs indépendants sont plus présents dans les DOM et au nord-ouest.

Comme c'est le cas pour les travailleurs indépendants, plus d'un tiers des auto-entrepreneurs exercent leur activité dans le **secteur du commerce, de la réparation d'automobiles et de motocycles**, et plus particulièrement dans le commerce en produits divers, le commerce de détail alimentaire et d'habillement, notamment sur éventaires ou marchés et la réparation et l'entretien des véhicules automobiles légers, ainsi que dans le **secteur du bâtiment**. Toutefois, **les activités de services, notamment les activités scientifiques et techniques, l'éducation, les arts, spectacles et activités récréatives, et l'informatique, sont davantage prisées par les auto-entrepreneurs** que par les autres catégories de nouveaux travailleurs indépendants.

A l'inverse, les auto-entrepreneurs sont comparativement moins nombreux dans les industries agro-alimentaires, le transport, l'immobilier, l'hébergement-restauration et la santé.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1) / (2)
94 Corse	5 658	0,8%	3 543	0,6%	1,34
41 Lorraine	21 383	2,9%	14 835	2,4%	1,21
91 Languedoc-Roussillon	44 903	6,1%	31 788	5,1%	1,19
43 Franche-Comté	11 045	1,5%	8 015	1,3%	1,16
42 Alsace	19 214	2,6%	13 770	2,2%	1,17
21 Champagne-Ardenne	11 859	1,6%	8 600	1,4%	1,16
11 Ile-de-France	154 770	21,0%	119 536	19,2%	1,09
73 Midi-Pyrénées	37 906	5,1%	29 323	4,7%	1,09
24 Centre	23 795	3,2%	18 614	3,0%	1,08
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	87 982	11,9%	68 776	11,1%	1,08
26 Bourgogne	15 693	2,1%	12 464	2,0%	1,06
31 Nord-Pas-de-Calais	32 756	4,4%	26 558	4,3%	1,04
72 Aquitaine	42 951	5,8%	34 535	5,6%	1,05
83 Auvergne	12 395	1,7%	10 305	1,7%	1,01
22 Picardie	15 570	2,1%	12 773	2,1%	1,03
54 Poitou-Charentes	18 752	2,5%	15 743	2,5%	1,00
23 Haute-Normandie	15 079	2,0%	12 729	2,0%	1,00
82 Rhône-Alpes	75 309	10,2%	65 187	10,5%	0,97
25 Basse-Normandie	13 555	1,8%	11 814	1,9%	0,97
74 Limousin	6 886	0,9%	6 021	1,0%	0,96
53 Bretagne	28 684	3,9%	27 913	4,5%	0,86
52 Pays de la Loire	31 463	4,3%	30 715	4,9%	0,86
DOM	10 743	1,5%	37 856	6,1%	0,24
France entière	738 351	100,0%	621 413	100,0%	1,00

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1)/(2)
PZ Education	46 645	6,3%	10 274	1,7%	3,82
MC autres activités scientifiques et techniques	51 623	7,0%	13 232	2,1%	3,28
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	32 639	4,4%	8 689	1,4%	3,16
CB Habillement, textile et cuir	6 811	0,9%	1 784	0,3%	3,21
SZ autres activités de services	94 041	12,7%	29 553	4,8%	2,68
JC Activités informatiques	32 690	4,4%	11 641	1,9%	2,36
EZ Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	2 705	0,4%	961	0,2%	2,37
NZ Activités de services administratifs et de soutien	49 762	6,7%	21 328	3,4%	1,96
MB Recherche et développement	486	0,1%	230	0,0%	1,78
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	15 038	2,0%	7 858	1,3%	1,61
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	2 366	0,3%	1 351	0,2%	1,47
CC Bois et papier	5 494	0,7%	3 243	0,5%	1,43
JA Edition et audiovisuel	6 888	0,9%	4 312	0,7%	1,34
QB Action sociale et hébergement médico-social	1 946	0,3%	1 245	0,2%	1,32
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	62 578	8,5%	44 971	7,2%	1,17
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	160 726	21,8%	130 308	21,0%	1,04
FZ Construction	104 324	14,1%	87 791	14,1%	1,00
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	250	0,0%	262	0,0%	0,80
CJ Fabrication d'équipements électriques	200	0,0%	256	0,0%	0,66
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1 638	0,2%	2 230	0,4%	0,62
CL Fabrication de matériels de transport	208	0,0%	299	0,0%	0,59
CE Industrie chimique	153	0,0%	293	0,0%	0,44
JB Télécommunications	439	0,1%	865	0,1%	0,43
KZ Activités financières et d'assurance	3 763	0,5%	9 135	1,5%	0,35
QA Activités pour la santé humaine	17 175	2,3%	51 812	8,3%	0,28
IZ Hébergement et restauration	20 045	2,7%	66 822	10,8%	0,25
BZ Industries extractives	29	0,0%	99	0,0%	0,25
LZ Activités immobilières	7 311	1,0%	24 743	4,0%	0,25
HZ Transports et entreposage	4 927	0,7%	17 898	2,9%	0,23
AZ Agriculture, sylviculture et pêche	1 475	0,2%	5 572	0,9%	0,22
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	153	0,0%	600	0,1%	0,21
CA Industries agro-alimentaires	2 868	0,4%	13 165	2,1%	0,18
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	171	0,0%	2 867	0,5%	0,05
UZ Activités extra-territoriales et activités non classées	784	0,1%	45 724	7,4%	0,01
France entière	738 351	100,0%	621 413	100,0%	1,00

L'âge moyen des nouveaux travailleurs indépendants « classiques » et des auto-entrepreneurs est très proche : il est respectivement de 42 ans et 41 ans.

La répartition par tranche d'âge diffère quelque peu entre ces deux catégories de population. Ainsi, un peu plus de 9 % des auto-entrepreneurs ont plus de 60 ans, contre 7,1 % pour les nouveaux travailleurs indépendants classiques. Ces derniers sont un peu moins de 60 % à être âgé de 30 à 49 ans alors que les auto-entrepreneurs ne sont que 54 % dans cette tranche d'âge.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Intensité (1) / (2)
Hommes	474 351	64,7%	400 455	67,0%	0,97
Femmes	258 667	35,3%	197 433	33,0%	1,07
TOTAL	733 018	100%	597 888	100%	1,00
Moins de 30 ans	161 846	21,9%	98 340	15,8%	1,39
30 - 39 ans	213 963	29,0%	186 906	30,1%	0,96
40 - 49 ans	183 407	24,8%	182 321	29,3%	0,85
50 - 59 ans	111 477	15,1%	109 141	17,6%	0,86
60 - 69 ans	60 963	8,3%	37 627	6,1%	1,36
70 ans et plus	6 656	0,9%	6 619	1,1%	0,85
Age inconnu	39	0,0%	459	0,1%	0,07
TOTAL	738 351	100,0%	621 413	100,0%	1,00

Enfin, la répartition hommes-femmes chez les auto-entrepreneurs et les nouveaux travailleurs indépendants est très proche : environ deux tiers (66%) d'entre eux sont des hommes.

Annexe 5 : Les radiations d'auto-entrepreneurs en 2010

Durant l'année 2010, 81 500 auto-entrepreneurs se sont radiés, dont un peu moins de 50 % au quatrième trimestre 2010.

Le nombre plus important de radiations au quatrième trimestre s'explique par la réglementation qui rend effective une demande de radiation au 31 décembre de l'année :

- lorsque la demande de radiation pour changement de régime d'imposition ou de changement de régime (statut auto-entrepreneur vers le régime « classique des travailleurs indépendants) est effectuée plus de trois mois après le début d'activité ;
- lorsque le chiffre d'affaires déclaré par l'auto-entrepreneur, au titre de 2010, dépasse le seuil TVA courant 2010 ;
- lorsque le chiffre d'affaires déclaré par l'auto-entrepreneur, au titre de 2010, dépasse deux années consécutivement, soit 2009 puis 2010, le seuil du régime micro-fiscal.

La quasi-totalité (92 %) de ces radiations provient d'indépendants qui ont cessé leur activité, le reliquat (8 %) optant pour le régime classique. Parmi ces 8 %, 9 changements de statut sur dix proviennent d'auto-entrepreneurs ayant dépassé les seuils de chiffres d'affaires.

En effet, un auto-entrepreneur dépassant les seuils est automatiquement basculé dans le régime « classique ».

Pour deux tiers, ces radiations correspondent à des auto-entrepreneurs qui n'ont réalisé aucun chiffre d'affaires au titre de 2010.

Enfin, un peu moins de 24 % de ces radiations proviennent d'auto-entrepreneurs bénéficiant de l'exonération ACCRE.